



« La référence en environnement »

Communiqué de presse

Moins de sacs à usage unique, plus d'argent pour l'environnement : Le CRE de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine salue l'engagement de la SAQ

Bonaventure, 29 septembre 2008 – Le Conseil régional de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) salue l'engagement de la Société des alcools du Québec (SAQ) envers l'environnement et le développement durable, et la remercie du soutien financier qu'elle a choisi d'apporter aux conseils régionaux de l'environnement qui y travaillent sans relâche.

Depuis quelques semaines, les clients de la société d'État doivent déboursier de 0.05 \$ à 0.15 \$ pour les sacs à usage unique. Poursuivant la mise en œuvre de son plan de retrait de ces sacs, la SAQ annonce aujourd'hui qu'une partie de l'argent ainsi recueilli sera versée aux conseils régionaux de l'environnement (CRE) pour les supporter dans leurs activités de promotion du développement durable à la grandeur du Québec.

« Par ce geste, la SAQ reconnaît le rôle important du CRE en matière de protection de l'environnement. Au-delà de l'appui financier, l'appui moral est tout aussi important pour le CRE. Cela ajoute à la crédibilité et à la notoriété de notre organisme, des éléments essentiels à la réalisation de notre mission. Notre région en sortira gagnante! » a souligné monsieur Camille Leduc, président du CREGÎM.

Étant particulièrement impliqué dans la promotion des pratiques de gestion écoresponsables auprès des industries, des commerces et des institutions (ICI) de la région, le CREGÎM profite de l'occasion pour encourager les autres détaillants à emboîter le pas et à instaurer eux aussi diverses initiatives favorisant la consommation responsable. « Ils peuvent d'ailleurs nous contacter pour qu'on les accompagne dans cette démarche » a conclu Caroline Duchesne, directrice générale du CREGÎM.

- 30 -

Source :
Caroline Duchesne
(418) 534-4498